

nue au producteur, c'est par conséquent le consommateur demeurant sous sa dépendance. Sans la taxe, plus de pain léger, gonflé, agréable le jour, mauvais le lendemain. Avec la taxe, rien de changé, si ce n'est que, pour le coup, les anciens boulangers tomberont dans la gêne, et que les nouveaux, après avoir mangé leur saint frusquin, fermeront boutique...  
Heureusement que, dans son rapport, M. Rouher dit qu'une loi peut supprimer la taxe du pain, de même qu'un décret vient de libérer la boulangerie. Qu'on soumette cette loi au Corps législatif durant la petite session dont il est tant parlé; en deux séances elle sera discutée et votée. Les députés peuvent discuter de sentiment sur la Pologne et le Mexique; ils sont tous d'avis que les ménages aient de bon pain à bon marché.

A. BATVET.

### Angleterre.

Londres, 6 juillet.

Le Morning-Post publie le Mémoire adressé par le professeur Pogodine de l'Université de Moscou au général Lomokoff et approuvé par ce dernier. Ce Mémoire, dit le Post, n'était pas destiné à la publicité, mais le gouvernement national de Varsovie parvient toujours à obtenir copie de tous les documents importants relatifs à la Pologne. Le gouvernement russe a résolu de réaliser le projet de Pogodine, et on peut voir un commencement d'exécution dans les mesures sévères du général Mourawieff qui dit : Nous devrions avoir pour principe d'être cléments dans le royaume de Pologne et rigoureux dans les provinces occidentales (anciennes provinces polonaises). Le fait est que l'insurrection dans le royaume de Pologne serait considérée à Saint-Petersbourg comme étant d'une bien moindre importance si elle n'avait pas d'action sur les provinces occidentales. Si la Russie pouvait, par la cession de la Pologne, s'assurer la possession tranquille et permanente de ces provinces, elle s'y résoudrait aisément, la Pologne n'ayant jamais été considérée comme partie intégrante de la Russie. Au contraire l'annexion des provinces occidentales à la Pologne serait considérée comme un démembrement de la Russie. Pour détruire les sympathies polonaises dans ces provinces, Pogodine propose d'en éloigner tous les propriétaires polonais. Ceux qui ne s'éloigneraient pas spontanément, seraient exilés en Sibirie, et leurs propriétés, s'ils refusaient de les vendre, tomberaient entre les mains des fonctionnaires russes.

### Autriche.

On écrit de Vienne, 3 juillet :

Les satisfactions que le gouvernement russe avait promises à l'Autriche à la suite de la violation de son territoire par plusieurs détachements des troupes russes ont été données dans un ordre du grand-duc Constantin, daté de Varsovie, 25 mai. En publiant ce document, le Wiener Zeitung ne dissimule pas la mauvaise impression qu'il produit à cause de l'ironie qui y transpire. « Un capitaine, un major et un lieutenant seront consignés l'un pendant cinq jours et les autres pendant trois jours. » Voilà la grande satisfaction que le comte de Rechberg avait solennellement promis d'obtenir. La Russie n'a laissé passer depuis sept ans aucune occasion de blesser et d'humilier l'Autriche et à l'heure qu'il est, on croit encore que le prince Gortschakoff ne serait pas fâché de lui jouer quelque mauvais tour.

Le cabinet de St.-Petersbourg cherchera toujours à flatter, à gagner, à désarmer la France, mais vis-à-vis de l'Autriche, il ne pourra pas cacher sa haine invétérée, son mépris pour l'étranger et surtout pour l'Allemand. Et notez bien que le prince Gortschakoff est le représentant inné de ces idées.

flours. Sa voix est fraîche, puissante — ici est l'exception dont je parlais plus haut. Élève de son père qui a été et est encore un des plus beaux chanteurs du département (quoiqu'il ne veuille plus chanter) il est arrivé sans études proprement dites à un excellent résultat. Bon musicien, il arrive à rendre, par son goût, par son expérience acquise, des morceaux qu'abordent seulement les chanteurs expérimentés. Il a partagé, je le répète, le succès de M. Lepers. C'est le plus bel éloge que je puisse lui adresser.

J'ai parlé de son père — (Roubaix n'est pas une ville artistique) — il a cependant réussi, pendant tout l'hiver, à organiser chez lui, chaque samedi, de charmantes soirées musicales. Outre les amateurs de Roubaix, des artistes étrangers s'y sont fait entendre.

Je reviendrai sur ces soirées qui prouvent que le culte de l'art dépend souvent, même dans le milieu le moins propice, d'un seul amateur sachant réunir les éléments trop dispersés et non utilisés.

A bientôt la suite de cette causerie.

E. S.

Heures de départ des trains de Roubaix pour Lille.

Matin. — 5.17 — 7.03 — 8.38 — 10.18 — 11.48.  
Soir. — 12.45 — 1.35 — 3.43 — 5.10 — 7.27 — 8.23 — 9.33 — 10.40.

Départs de Lille pour Roubaix.

Matin. — 5.30 — 7.20 — 8.30 — 9.35 — 11.20.  
Soir. — 12.20 — 2.05 — 3.20 — 5.00 — 6.00 — 8.05 — 9.50 — 11.15.

### Pologne.

On écrit de Varsovie, 26 juin au Czar : « Le 25 juin, on a envoyé d'ici en Russie, 200 prisonniers politiques. Les gardes chargés de la surveillance de chaque station du chemin de fer entre Varsovie et Vilna ont été renforcés. »

Le grand-duc Constantin a donné l'ordre le 24 juin à la compagnie du chemin de fer de Varsovie à Vienne de couper tous les bois contigus à cette ligne. Cet ordre a déjà reçu un commencement d'exécution.

Le maréchal du gouvernement de Moscou, prince Cherbatoff, se donne une peine infinie pour obtenir de la noblesse de ce gouvernement la signature d'une adresse de fidélité et de dévouement au Czar. Dans un banquet donné par lui à la noblesse, une centaine de propriétaires seulement signèrent l'adresse; les autres quittèrent la salle sans vouloir donner l'adhésion sollicitée par l'amphytrion. Deux semaines plus tard, une nouvelle réunion de la noblesse eut lieu et la question des dons pécuniaires mentionnés dans l'adresse fut mise en avant. Les nobles dirent alors : Qu'obtiendrons-nous en échange des sacrifices qu'on nous demande ? Ils exprimèrent en même temps le vœu qu'une Constitution fut donnée au pays. Le prince Cherbatoff répondit que l'Empereur était décidé à donner une constitution, mais seulement après la répression des troubles en Pologne et après l'arrangement des difficultés occasionnées par les prétentions anglo-françaises. Les nobles répliquèrent résolument : « Nous ne l'entendons pas ainsi, une constitution d'abord, nous nous imposerons ensuite les sacrifices demandés. »

Dans le district de Prasnysz, un détachement d'insurgés avait été entouré par les troupes près d'Orzyce, des paysans armés de faux sont accourus des environs, l'ont dégagé et ont culbuté les Russes.

On n'a pas oublié que plusieurs violations de territoires ont été commises par les troupes russes agissant sur la frontière gallicienne, et que ces violations donnèrent lieu à des plaintes de la part du cabinet de Vienne. Les journaux autrichiens publient une proclamation du grand-duc Constantin menaçant de peines sévères les chefs de corps qui se rendraient coupables d'incursions sur le territoire autrichien. Mais la même proclamation n'inflige que de légères réprimandes pour les excès déjà commis.

L'impression produite au ministère des affaires étrangères à Vienne, par cet ordre du jour, est loin d'être satisfaisante.

C'est, en effet, dit la Presse, une dérision. On s'attendait à des punitions sévères et tout se réduit à des réprimandes et quelques journées d'arrêts ! Pour le meurtre d'un soldat autrichien, pour les avances dont a été l'objet un officier auquel on a enlevé ses effets, on donne aux Cosaques une légère semonce ! Que fait à un Cosaque une réprimande, quand pour cela il a pu voler une montre en or ? On serait tenté de croire que la prétendue satisfaction donnée par la Russie aux réclamations du comte de Rechberg sera plutôt pour les Cosaques un encouragement à continuer leurs actions contraires au droit des gens.

### DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

L'Agence Havas nous communique les dépêches télégraphiques suivantes :

Athènes, 3 juillet.  
Une révolution militaire a éclaté. Les ministres de France, d'Angleterre et de Russie, ont demandé aux deux partis un armistice de 24 heures.

Sur la demande du gouverneur de la Banque, les vaisseaux de guerre stationnés au Pirée ont débarqué des troupes. Une partie de la flotte anglaise a été appelée de Malte.

Constantinople, 5 juillet.  
L'insurrection augmente dans le Daghestan (Caucase). Les Circassiens se sont emparés de Zacatal, village fortifié. Cette affaire a coûté aux Russes 920 morts parmi lesquels deux généraux dont l'un est Citianeff.

Bordeaux, 5 juillet, 3 h.  
Carrère est acquitté.

Thorn, 5 juillet, 2 h. du soir.  
Le 27 juin, dans le palatinat de Plock, un corps d'insurgés a obtenu un avantage sur les Russes près de Kuczborg.

Le 1<sup>er</sup> juillet, 500 insurgés ont battu une colonne russe à Kleczow.  
Dans le district de Prasnysz, un détachement d'insurgés avait été entouré par les troupes près d'Orzyce; des paysans armés de faux sont accourus des environs, l'ont dégagé et ont culbuté les Russes.

Cracovie, 5 juillet, 4 h. du soir.  
La cavalerie polonaise, commandée par le comte Mycielski, a remporté, dans le palatinat de Cracovie, plusieurs succès sur les colonnes volantes de Cosaques. Les troupes russes ont pillé la ville frontière Radziwilow.

Londres, 6 juillet.  
Un accident, heureusement sans conséquences fâcheuses, est arrivé samedi à M. Faure pendant la représentation de Faust, à Covent-Garden. Dans la scène du duel, cet artiste a reçu un coup d'épée qui a atteint la sclérotique de l'œil. La représentation n'a pas été interrompue.

Turin, 6 juillet.

Les nouvelles d'Athènes portent que la situation ne s'est point améliorée. L'Amiral Vacca a fait débarquer des troupes pour protéger la légation italienne et la sûreté des nationaux. Plusieurs Italiens se sont réfugiés à bord des bâtiments qui composent notre escadrière.

Emprunt italien, 71 55.  
Londres, 6 juillet.  
San-Francisco, 29 juin. Toutes les troupes mexicaines ont été appelées à Mexico. L'avant-garde des Français est arrivée à Saint-Martin des Mulicans.

### Les états de douanes des cinq premiers mois.

Le dernier numéro du Recueil des Documents statistiques publié par l'Administration des douanes contient le relevé des importations et des exportations françaises pendant les cinq premiers mois de l'année courante.

A l'importation, les chiffres du commerce spécial attestent une diminution progressive relativement aux périodes correspondantes des années antérieures. Ainsi, pour les cinq premiers mois de cette année, les importations montent à 849 millions seulement, tandis qu'elles avaient été de 870 millions en 1862 et de 962 millions en 1861. C'est là un résultat qui peut sembler assez singulier en présence des réductions de tarifs effectuées dans ces dernières années et des espérances que les libre-échangistes avaient fondées sur ces réductions.

Il est juste de tenir compte, en premier lieu, de la diminution survenue dans les importations du coton par suite des événements de l'Amérique. En 1861, nous avions importé pour une valeur de 207 millions de coton; ce n'est que 45 millions en 1863, mais c'est encore plus du double que le chiffre de l'année dernière, qui était descendu à 20 millions. Toutefois, il y a cette différence que l'année dernière nos fabricants avaient des approvisionnements provenant de l'année précédente, tandis que, cette année, elles sont réduites à ce qu'elles peuvent acheter au jour le jour. De là les souffrances croissantes de notre industrie cotonnière.

Le chapitre qui présente ensuite la différence la plus forte est celui des grains et farines. Nous en avons importé pour 29 millions en 1863, contre 95 millions en 1862; mais ce chiffre de 29 millions lui-même peut sembler encore assez élevé relativement à la production de nos dernières récoltes, et l'on sait, en effet, que cette importation a eu pour effet de jeter un certain trouble dans le commerce des grains.

Les importations de fontes, qui avaient pris un accroissement si énorme, ont enfin éprouvé un temps d'arrêt; elles restent, cette année comme l'année dernière, au chiffre de 9 millions et demi; mais il ne faut pas perdre de vue qu'elles n'étaient que de 3 millions en 1861; de telle sorte qu'elles représentent le triple de ce qu'elles étaient il y a deux ans.

De même, pour les fers, si l'importation a baissé de 9 millions en 1862 à 3 millions en 1863, ce dernier chiffre est encore plus que triple de celui de 1861, qui n'atteignait pas 800,000 francs.

Parmi les autres produits métallurgiques, les importations des ouvrages en métaux ne cessent de grandir; elles ont passé de 1 million et demi en 1860 à 2 millions et demi en 1862 et à 4 millions et demi en 1863, c'est-à-dire que, comme pour les fontes et pour les fers, elles ont triplé.

On remarque que les importations de tissus de laine ont baissé de 8 millions et celles de tissus de coton de 6 millions. Il faut sans doute, en ce qui concerne les lainages, attribuer ce résultat aux efforts de nos fabricants pour combattre la concurrence anglaise. Quant aux tissus de coton, c'est seulement quand cette fabrication sera revenue des deux côtés du détroit à son état normal, qu'on pourra juger de l'influence des nouveaux tarifs.

Du reste, ce qui semble indiquer que notre industrie ne jouit pas, dans son ensemble, d'une prospérité aussi satisfaisante que le Constitutionnel veut bien le dire, c'est que les importations des matières premières, en général, ont baissé, sinon relativement à 1862, au moins par rapport à 1861. Nous citerons notamment les laines, le chanvre, le jute, l'indigo, les huiles, les bois d'ébénisterie, les bois de teinture, les bois de construction, etc. Il n'y a guère que les soies et les peaux brutes qui fassent exception.

Nos exportations se sont décidément relevées, et les chiffres généraux présentent la progression suivante :

1861,	803 millions.
1862,	859 —
1863,	989 —

Les chapitres de nos exportations, qui présentent les accroissements les plus considérables, comparativement à 1862, sont : les tissus de soie, 7 millions; les tissus de laine, 25 millions; les tissus de lin et de chanvre, 1 million 300,000 fr.; les peaux préparées 3,400,000 fr.; les ouvrages en peaux ou en cuirs 7,400,000 fr.; les outils et ouvrages en métaux 2 millions; la tabletterie, mercerie, etc., 2 millions et demi; les papiers et cartons 1 million; les vins 2 millions; les eaux-de-vie 14 millions; les sucres raffinés 16 millions; le sucre brut indigène 1 million; les bois à construire 2 millions; les œufs 2 millions; les soies 17 millions et demi; les marchandises diverses 14 millions.

Par contre, il y a eu diminution de 10 millions sur les confections et lingeries; de 2,700,000 fr. sur la garance, de 4 millions sur la garance; de 4 millions sur

les produits chimiques; de 2 millions sur les graines à semencer, etc.

Enfin, voici comment se résume le mouvement des métaux précieux :

1862.	1863.
Entrée, or, 167,737,800 f.	208,241,316 f.
— argent, 68,632,020	67,730,310
Total, 236,369,820 f.	275,971,626 f.
Sortie, or, 82,841,400	130,792,232
— argent, 67,875,169	69,744,820
Total, 150,716,569 f.	200,537,052 f.

L'excédant de l'entrée sur la sortie du numéraire est donc de plus de 60 millions dont notre richesse métallique s'est accrue.

Notons que le Constitutionnel, tout libre-échangiste qu'il est aujourd'hui, et malgré son dédain pour la balance du commerce, enregistre ce dernier résultat avec satisfaction.

P. B-S DARNIS.

### CHRONIQUE LOCALE ET DÉPARTEMENTALE.

On nous adresse la note suivante :

Roubaix, le 7 juillet 1863.

Monseigneur le Recteur,

Vous avez accueilli toutes les communications qui vous ont été adressées, sur les fêtes de Roubaix; je puis donc espérer que vous voudrez bien admettre ces quelques observations sur les courses, qui sont l'objet d'appréciations très diverses.

Je ne suis pas un sportsman, mais je comprends qu'on cherche à implanter à Roubaix, un genre de fêtes qui est appelé à amener, chaque année, un grand concours d'étrangers.

Le projet des courses a des détracteurs comme tous les projets. Les observations faites à ce sujet ont leur raison d'être.

On prétend que cette partie de la fête n'est instituée que pour la classe riche.

Le programme publié dans un de vos derniers numéros assure que la commission mettra à la portée de tous les prix des places.

Il serait temps de fixer définitivement ce prix, et surtout de l'établir de façon à ce que l'établissement des courses fut populaire.

La commission à de grands obstacles à vaincre. On ne peut méconnaître qu'elle a fait des efforts louables pour arriver à un bon résultat.

Il faudrait bien caractériser la part que les Roubaixiens auront dans ses courses, en dehors des étrangers, qui arriveront avec des chevaux d'une nature toute spéciale.

Le cheval du pays doit avoir sa grande part; là encore, il y a une catégorie à établir.

Nos jeunes gens possèdent des chevaux de selle d'un certain prix, et capable de lutter, pour les courses au trot, avec les chevaux étrangers.

En dehors de cette catégorie, il existe une classe de chevaux moins brillante, sans doute, mais utile, c'est celle qui sert au service de l'industrie, des boulangers et des bouchers.

Nous savons qu'ils auront une place déterminée dans la fête, mais il faudrait qu'elle fut dès aujourd'hui bien définie.

Cette race de chevaux a sa valeur et l'on serait fort surpris de trouver là des chevaux de fond dont on ne saurait trop encourager l'emploi et la race.

Près du cheval de selle, près du cheval attelé à l'élegant tilbury, nous demandons une place pour ces chevaux d'attelage d'une utilité incontestable.

Les organisateurs des courses comprendront la nécessité de bien caractériser celle qui devra occuper et donneront à ce genre de courses le sérieux qu'il mérite.

Veillez agréer, etc.

Un abonné.

L'administration du chemin de fer du Nord a organisé, pour le dimanche 12 juillet, un train de plaisir en destination de Dunkerque.

2<sup>e</sup> classe, 5 fr.; 3<sup>e</sup> classe, 4 fr. (Aller et retour compris).

### CAISSE D'ÉPARGNE DE ROUBAIX.

Bulletin de la séance du 5 juillet 1863.  
Sommes versées par 98 déposants, dont 49 nouveaux. . . . . fr. 12,086 83  
27 demandes en remboursement. . . . . 4,008 86

Les opérations du mois de juillet sont suivies par MM. Louis Watine et Charles Bourbier, directeurs.

### ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX

Du 29 juin au 5 juillet 1863 inclus.

#### NAISSANCES.

27 garçons, 16 filles.

#### MARIAGES.

Du 29 juin. — Entre Jean-Baptiste Denauw, domestique, et Marie-Marthe Baert, journalière. — Pierre-Lévin Augem, employé de commerce, et Justine-Joseph Segard, fille de confiance. — Egide-Cornéille Cornelic, ajusteur-mécanicien, et Justine-Séraphine Malfait, rattacheuse. — Jean-Baptiste Duquesne, tisserand, et Eugénie Delaetre, soigneuse. — Augustin Vandenaebelle, tisserand, et Sophie Struyve, servante. — Edouard-Jules Teitelin, fabricant, et Louise-Julie Carré, sans profession.

Du 1<sup>er</sup> juillet. — Entre Jean-François Vanlergenhove, marchand pâtisier, et Joséphine-Florence Lapouille, couturière. — Louis-Joseph Lecomé, sans profession, et Philomène Tonneau, idem.

Du 4. — Entre Jean Cruybeck, peintre en bâtiments, et Virginie-Rosalie Coenye, repasseuse.

#### DÉCÈS.

Du 29 juin. — Rosalie Deman; 41 ans, mé-

rière, épouse de Pierre-Jean Vandermotte, Embranchement.

Du 1<sup>er</sup> juillet. — Henri-Joseph Duquesne, 42 ans, tisserand, époux de Virginie-Joseph Potier, rue de Bois. — Jean-Baptiste-Joseph Sallé, 62 ans, cultivateur, époux de Flavie-Charlotte Denaux, rue des Lignes.

Du 2. — Raphaël Eugénie Hespel, 41 ans, sans profession, épouse de François-Joseph Florin, Moulin de Roubaix. — Julienne-Louise Montiez, 66 ans, journalière, veuve d'Henri-Toussaint-Joseph Tesson, rue de Pierre-Jacquet, 43 ans, cultivateur, époux de Josiane-Adèle Chermoux, rue du Congrès.

Du 5. — Célestine-Joseph Montagne, 66 ans, sans profession, veuve de Théophile-Julien Boulanger, rue de l'Union. — Alphonse Rousseau, 32 ans, marchand de déchets, époux de Juliette Willem, rue des Champs.

Plus 5 garçons et 9 filles, décédés au-dessous de l'âge de 10 ans.

Pour toute la chronique locale : J. REBOUX.

### COURS DE LA BOURSE.

Cours de clôture. le 6 le 7 hausse baisse  
3<sup>o</sup> au ancien. 68.75 68.45 — 30  
4 1/2 au compt. 96.90 96.85 — 5

### FAITS DIVERS.

Lundi, à midi, a eu lieu la distribution des récompenses accordées par le Jury à la suite de l'exposition de 1863. Cette solennité toujours intéressante avait réuni un grand nombre de spectateurs. Une vaste estrade avait été placée contre l'un des côtés du grand-salon. C'est là qu'ont pris place, M. le ministre de la Maison de l'Empereur et des beaux-arts, M. le surintendant des beaux-arts, M. le chef de la division des beaux-arts, les conservateurs du Musée, les membres de l'Académie des beaux-arts, les professeurs des Ecoles. Après un discours fort attentivement écouté, du ministre on a procédé d'abord à la proclamation des noms des artistes qui avaient été jugés dignes de la décoration de la Légion d'Honneur, ensuite à la distribution des différentes médailles, dont le nombre avait été dans le règlement. Les œuvres des artistes signalées par le Jury avaient été recommandées particulièrement à l'attention. A la fin de la cérémonie, il y a eu une promenade intéressante dans les salles qui vont être promptement dégarnies des œuvres de la peinture, de la sculpture et l'on s'est loyalement donné rendez-vous l'année prochaine sur le terrain pacifique des luttes de l'art et du progrès.

La Presse de Vienne raconte un fait dans lequel l'électricité a joué le rôle de révélateur. Un ingénieur employé dans l'administration d'un des chemins de fer autrichiens, ayant remarqué que, depuis quelque temps, des sommes d'argent disparaissaient de son pupitre, eut l'idée d'employer un moyen extraordinaire pour découvrir le voleur. A l'insu de toute le monde, il mit son pupitre en communication par un fil électrique avec un pétard placé dans un antichambre. Le fil électrique fut mis en communication avec un rouleau de monnaie, de sorte qu'en enlevant l'argent, le frottement produit sur le fil devait mettre le feu au pétard. Tous les préparatifs faits, l'ingénieur plaça très-ostensiblement un rouleau d'argent dans son pupitre et s'éloigna en disant qu'il allait faire un petit voyage. Quelques heures après, une forte détonation mit en alarme tout le personnel de l'administration.

On entra en toute hâte dans le bureau de l'ingénieur et l'on trouva, tout abasourdi par l'explosion, un expéditionnaire qui avait ouvert le pupitre pour enlever l'argent.

On lit dans la Presse Bretonne : « Une cérémonie aussi rare que touchante avait lieu mercredi dans l'église Notre-Dame-de-Guingamp. M<sup>lle</sup> Feroq, née le 17 juin 1763, célébrait le centième anniversaire du jour de sa naissance. Un grand messe, chantée à cette occasion par M. le curé de Guingamp, avait attiré à l'église un nombreux public, heureux de contempler une centenaire jouissant de toutes facultés intellectuelles. »

Après la cérémonie, M<sup>lle</sup> Feroq réunissait à sa table paternelle plusieurs membres de sa famille et plusieurs amis, au nombre desquels figuraient quelques notabilités de la ville. »

Le général Forey, commandant en chef de l'expédition du Mexique, vient d'être nommé maréchal de France. Il peut être intéressant de reproduire ses états de service, que nous trouvons dans le Courrier du Havre :

« Le général Forey, qui vient d'être nommé maréchal de France, est né à Paris, le 10 janvier 1804. Il fut admis en 1822 à l'École Militaire de Saint-Cyr. Il prit part à l'expédition d'Alger et servit avec distinction en Afrique jusqu'au 4 novembre 1841, époque à laquelle il entra en France avec le grade de colonel. »

Il fut promu général de brigade en 1848 et général de division le 22 décembre 1852. Nommé au commandement de la division de réserve de l'armée d'Orient, il fut chargé de la direction des attaques de gauche devant Sebastopol jusqu'au mois d'avril 1855. Il quitta alors la Crimée pour rentrer en France.

Appelé plus tard au commandement d'une division de l'armée d'Italie, il gagna la bataille de Montebello le 20 mai 1859. L'Empereur, en récompense de sa belle conduite pendant la campagne d'Italie, le nomma sénateur par décret du 16 août 1859.

M. Forey occupe le numéro 11 et dernier sur la liste d'ancienneté des maréchaux de France, et le numéro 9 sur la liste d'âge.

Voici, du reste, cette dernière liste, qui offre quelque intérêt au moment d'une guerre :